

Bilan simplifié de la section ST CORSE pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	3854	3854
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-2685	-2141
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-6	-543
					Total(1)	1163	1169
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	1164		1164	1170	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	1164	0	1164	1170	total(1+2+3+4+5)	1163	1169

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	389	2691	Produits d'exploitation(1)	382	2348
achats	0	49	Cotisations	342	2348
autres charges externes	0	0	Subventions	0	0
autres services extérieurs	240	2523	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	40	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	149	119			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	200	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	389	2891	total(1+2+3+4)	382	2348
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-6	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de ORANGE CORSE

Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1164 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 6 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
- 1 cadre : Secrétaire territorial

Bilan des ressources de la section ST CORSE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	342,29 €
Reversement de cotisations.....	0,00 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	342,29 €